

Thème 31 – Pourquoi le marché est-il défaillant en présence d’externalités ?

<b>Niveau</b>	<b>Première</b>
<b>Concepteur</b>	Pascale et Frédéric Lafon
<b>Thématique</b>	Thème 31 – Pourquoi le marché est-il défaillant en présence d’externalités ?
<b>Place de la séance dans le chapitre</b>	3. Quelles sont les principales défaillances du marché Objectif d’apprentissage : Thème 31 – Pourquoi le marché est-il défaillant en présence d’externalités ?
<b>Objectifs notionnels</b>	externalités, droits de propriété, offre et demande, défaillances du marché.
<b>Objectifs de compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail en autonomie.</li> <li>• Utilisation des ressources numériques.</li> </ul>
<b>Objectifs en lien avec EDD</b>	ODD 12 : Etablir des modes de consommation et de production durables
<b>Supports</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ordinateurs</li> </ul>
<b>Organisation de la classe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarche de classe inversée</li> <li>• Constitution de binômes</li> </ul>
<b>Durée de la séance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 heures</li> </ul>
<b>Etapes de la séance</b>	<p>1. en amont du cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ visionnage d’une vidéo (10 minutes) : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <a href="#">Les défaillances du marché</a></li> <li>✓ <a href="#">Les externalités</a></li> </ul> </li> <li>➤ évaluation diagnostique : un exercice sur learning apps : <a href="#">Cliquez ici</a></li> </ul> <p>2. En présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les élèves par groupe de 2 sont les créateurs d’une start-up dénommée « Sauvons la planète » qui veut lancer sur le marché un nouveau concept : des lingettes pour bébé qui sont jetables dans les toilettes . Mais qui en réalité ne sont pas biodégradables voire sont néfastes pour la santé des enfants .</li> <li>➤ Les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Partir d’un cas pratique crédible afin de montrer que les entreprises ne prennent pas en compte dans leur stratégie les externalités positives ou négatives qu’elles produisent</li> <li>✓ D’où la nécessité d’une intervention de l’Etat pour remédier aux externalités</li> </ul> </li> </ul>

## Introduction : Les externalités :

Document 1 :

Cette divergence entre intérêts privés et intérêt collectif s'explique notamment par la présence d'externalités : certaines actions individuelles affectent – positivement ou négativement – le bien-être d'individus extérieurs à ces actions, sans que cet effet soit compensé par un paiement. Par exemple, une entreprise dont l'activité émet des rejets polluants n'est pas, sans intervention extérieure au cadre du marché, contrainte d'indemniser les individus touchés par cette pollution. De façon analogue, l'entreprise qui substitue des énergies renouvelables à des énergies fossiles n'est pas rémunérée pour les retombées positives de ce changement technologique.

Ces externalités conduisent à des défauts de coordination à plusieurs échelles : ainsi, les entreprises sont amenées, par la maximisation individuelle de leur profit, à produire des quantités supérieures à celles qui optimiseraient le bien-être collectif puisqu'elles n'intègrent pas dans leur prise de décision les effets néfastes de la pollution ; les consommateurs, pour leur part, ne tiennent pas compte des conséquences délétères de certains produits lorsqu'ils les achètent. A un échelon supérieur, les Etats ne parviennent pas à s'entendre pour adopter le niveau optimal de protection de l'environnement en raison des externalités positives des politiques dans ce domaine : les coûts sont individuels alors que les bénéfices sont collectifs. On retrouve la configuration, classique du « passager clandestin » :

Source : D'après O. Montel-Dumont, Les problèmes d'environnement : quelle place pour l'économiste ? Cahiers français, n°355, Mars 2010.

1. Qu'est ce qu'une externalité ?

---

---

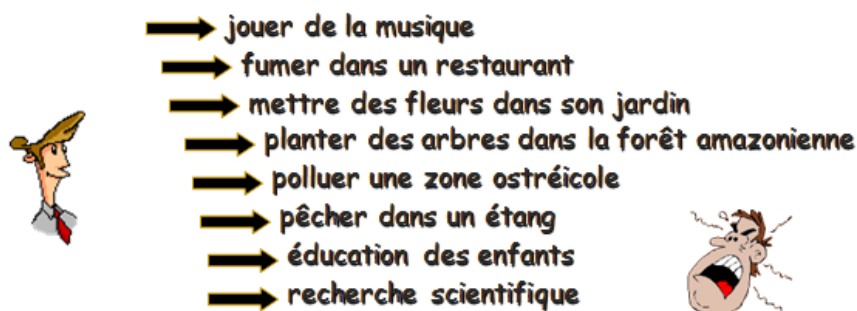
---

---

---

2. Complétez l'exercice ci-dessous :

Relier les différentes externalités au visage approprié



→ jouer de la musique  
→ fumer dans un restaurant  
→ mettre des fleurs dans son jardin  
→ planter des arbres dans la forêt amazonienne  
→ polluer une zone ostréicole  
→ pêcher dans un étang  
→ éducation des enfants  
→ recherche scientifique

Source : [cgollier.free.fr/SupCours/Extern/Extern.ppt](http://cgollier.free.fr/SupCours/Extern/Extern.ppt)

3. Pourquoi le marché éprouve-t-il des difficultés à remédier à ces externalités ?

---

---

---

## Présentation de la tâche complexe :

Vous dirigez une start-up que vous venez de créer avec 3 camarades avec qui vous avez faits vos études : « Sauvons la planète ». L'entreprise veut lancer sur le marché un nouveau concept innovant : des lingettes pour bébé jetables dans les toilettes. Elles sont donc vendues comme étant

- des lingettes biodégradables attentives au bien-être des enfants (avec des actifs naturels)
- et à l'écologie (moins de déchets) .

Elles seront vendues sous la marque baby bio clean.

Votre produit surfe sur un marché porteur : les consommateurs sont sensibles à l'écologie et très attentifs à la qualité des produits destinés aux bébés.

Votre questionnement est alors le suivant

- Avez-vous intérêt à lancer un produit qui soit vraiment naturel , bio et écologique sachant qu'il coutera beaucoup plus cher à fabriquer donc que le prix de vente sera beaucoup plus élevé ?
- Si vous répondez non à la première question : que ferez-vous si les acteurs du marché se rendent compte que votre produit n'est pas exactement celui dont vous avez fait la promotion
- Quelle stratégie allez donc vous mettre en œuvre en prenant en compte les contraintes du marché ?

## Etape 1 : Vous devez préciser votre positionnement marketing et la politique de fixation des prix que vous allez mettre en œuvre : vous élaborez votre business plan

### Présentation du projet :

Avant de décider de lancer le produit vous devez opérer une étude de marché sur la faisabilité et la rentabilité de votre projet entre les deux alternatives suivantes :

- une innovation marketing
- un produit éthique

### Les informations sur le marché des lingettes :

Document 2 : Présentation du marché des lingettes :

A :

- Le succès commercial des lingettes peut s'expliquer par leurs avantages pratiques (prêtes à l'emploi, facilement transportables, jetables et sans rinçage). Les publicités nous le rappellent à longueur de spots : le jetable, c'est le confort, la modernité... bref, le progrès
- 4 foyers sur 10 utilisent des lingettes en forte progression depuis 20 ans : alors que la tendance est plutôt à la réduction des déchets, avec notamment des emballages de plus en plus légers, la part des textiles sanitaires dans nos poubelles tend à s'accroître.
- Chaque ménage utiliserait en moyenne 7 à 10 lingettes par semaine. Les lingettes et couches pour bébé représentent, elles, près de 9 % des ordures ménagères, selon les chiffres de l'Ademe (Société de conseil en économie d'énergie), soit 34 kg par habitant et par an. Ceux comprenant un jeune enfant produiraient 23 kg de déchets supplémentaires
- (...) En outre, les fabricants ont créé des besoins de plus en plus spécifiques pour nous vendre davantage de produits. Ainsi, on va trouver des lingettes différentes pour le nettoyage des lunettes, des sols, des vitres, des meubles etc. Alors qu'avec une bonne microfibre, on nettoie toutes ces surfaces avec de l'eau... tout simplement.

Source : <http://www.ecoconso.be/fr/Les-lingettes-jetables#sthash.2E3QOxtm.dpuf>

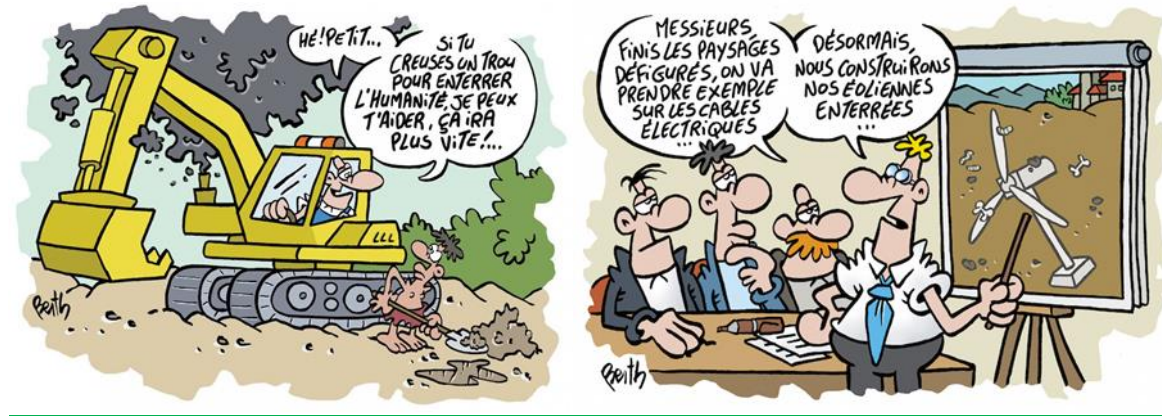
B : [cliquez ici](#)

1. Présentez les caractéristiques du marché des lingettes
2. Présentez la politique marketing que doit mettre en œuvre l'entreprise en fonction des contraintes du marché ?
  - a) Quel positionnement dans la gamme des produits devez-vous rechercher (haut/moyen/bas de gamme, produits d'hygiène/ de santé /pédiatrique) ?
  - b) Quels publics de consommateurs potentiels visez-vous ? (CSP, revenu, diplôme, type de famille)
  - c) Quelle stratégie publicitaire devez-vous mettre en œuvre (slogan, couleur des emballages, nom du produit) ?
3. Comment prenez-vous en compte le développement durable dans votre business plan ?
4. A votre avis pouvez-vous vendre vos lingettes plus chères que le prix moyen du marché ( 3,5 euros les vingt lingettes) ? Justifiez votre politique tarifaire.

**Conclusion de l'étape 1 : Dressez un bilan qui présente la logique fondant les décisions mises en œuvre par l'entreprise c'est-à-dire expliquant son business plan**

**Pour aller plus loin pour les volontaires : proposez un nom, un slogan et une charte graphique pour votre produit**

## Etape 2 – Pourquoi le marché envoie-t-il des signaux inefficaces pour changer le comportement des entreprises ?

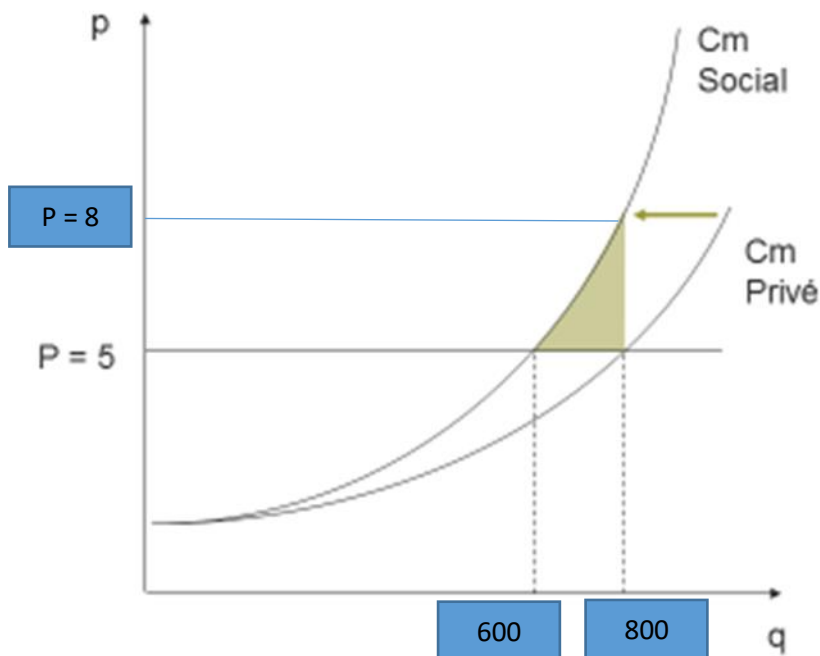


**Votre concept** : Vous dirigez l'entreprise « Sauvons la planète » qui a lancé sur le marché un nouveau concept : des lingettes pour bébé jetables dans les toilettes. Elles sont donc vendues comme étant des lingettes biodégradables attentives au bien-être des enfants et à l'écologie.

En réalité ces lingettes s'inscrivent dans une stratégie de green-washing : elles génèrent des déchets puisqu'elles ne sont pas réellement biodégradables. Elles ne sont pas biologiques, elles peuvent même être nocives pour la santé des enfants. Elles seront vendues sous la marque baby bio clean au prix de 5 euros les 20 lingettes

**Etape 2.1 - Les raisons de votre choix : Un signal prix inefficace qui génère des externalités négatives**

## L'inefficacité du marché pour traiter les externalités négatives



1. Quelle est la production réalisée par l'entreprise au prix de 5 euros ? Pourquoi l'entreprise ne produit-elle pas plus ?
2. Quelle est le coût social engendré par la production choisie par l'entreprise au prix de 5 euros ?
3. Quelle est la production qui au prix de 5 euros minimiserait le coût marginal social ? Pourquoi est-elle différente de la production réalisée par l'entreprise ?
4. Pourquoi l'entreprise ne cherchera-elle pas à produire au niveau qui minimise le coût social ?
5. En quoi le marché se révèle t'il défaillant ?

### **Etape 3 : les incitations qui pourraient influencer les transformations des décisions des entreprises en faveur du développement durable :**

#### **Etape 3.1 - Une enquête réalisée par 60 millions de consommateurs vous accuse de mettre dans vos lingettes du phénoxyéthanol et autres produits nocifs pour la santé des enfants :**

Document 3 : Cliquez sur [Lingettes bébé : la liste des produits à éviter et Ces substances que nous cachent ... les lingettes Pampers](#)

1. Quelles mesures devriez-vous prendre pour préserver la santé des enfants si prenez en compte principalement une position éthique ?
2. Pourquoi ne changez-vous pas la composition de vos lingettes ?

#### **Etape 3.2 - Un reportage réalisé par des journalistes de France 2 critique les lingettes jetables qui ne sont pas biodégradables**

Document 4 : Cliquez sur : [Les lingettes... loin d'être "jetables" ! - Francetv info](#)

3. Les lingettes sont-elles vraiment biodégradables ?
4. Quelles conséquences cela va-t-il avoir sur les stations d'épuration ?
5. Qui paye selon vous les effets négatifs générés par les lingettes ?
6. En quoi peut-on parler de stratégie du passager clandestin mise en œuvre par l'entreprise ?
7. Comment l'entreprise justifie-t-elle que ses produits sont vraiment biodégradables et donc qu'elle n'est pas responsable des effets pervers générés par ses lingettes ?
8. Qui est responsable ? Qui devrait donc payer logiquement ?
9. Est-ce en réalité justifié ?

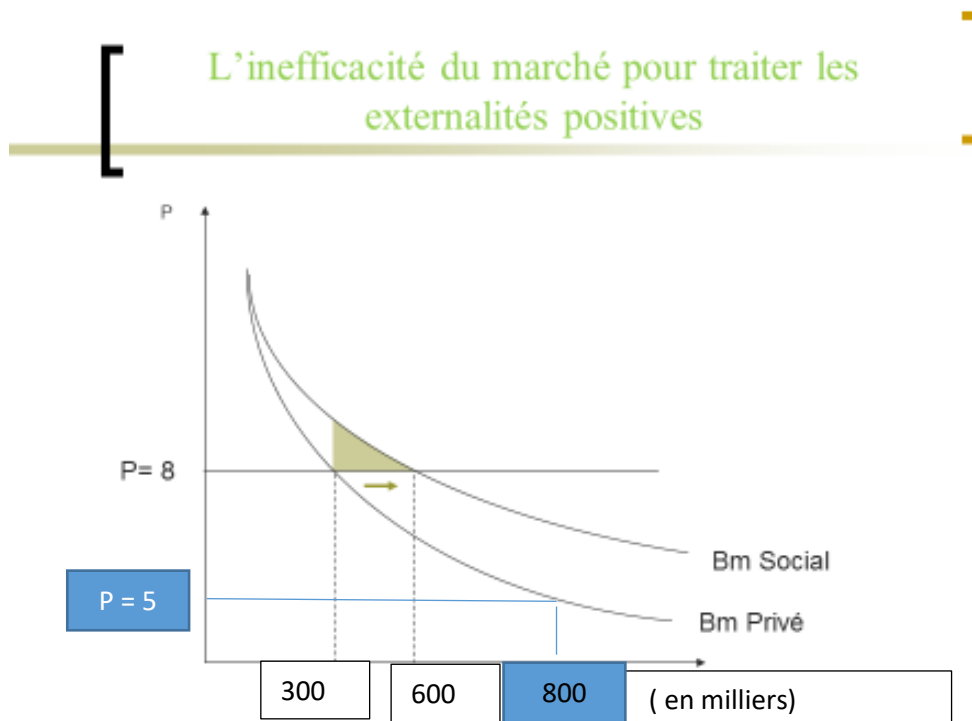
#### **Etape 3.3 - une association de consommateurs vous accuse de faire du greenwashing et vous caricature en vous donnant un nouveau nom : salopons la planète, de plus elle lance un appel au boycott de vos lingettes**

Document 5 : [Le boycott, une arme non-violente à l'efficacité mitigée](#)

10. En utilisant l'article ci-dessus : définissez le boycott
11. Quelle sera votre réaction par rapport à ce boycott ?
12. En quoi le boycott est-il une arme économique dont l'efficacité est réelle mais limitée ?

### Etape 4 - L'entreprise « Sauvons la planète » aurait-elle été rentable si, suite à la campagne salopons la planète , elle avait pris la décision de lancer des lingettes bio et éthiques

L'entreprise « Sauvons la planète » avait envisagé de lancer sur le marché un autre concept : des lingettes pour bébé réellement biologiques (certifiées AB) et non nocives pour la santé des enfants dans le long terme. Elles auraient été vendues au prix de 8 euros sous la marque baby bio clean. Que se passe-t-il si l'entreprise choisit finalement de les produire ?



1. Quelle est la production qui maximise le bénéfice marginal social au prix de 8 euros ?



2. Pourquoi peut-on parler d'externalités positives ?
3. Comment les consommateurs réagissent-ils à l'augmentation du prix qui passe de 5 à 8 euros ?
4. En quoi cela risque-t-il de dissuader l'entreprise de lancer une lingette bio meilleure pour la santé ?

## Conclusion : Le principe du pollueur payeur et ses répercussions

### Document 6 :

*L'activité industrielle a un poids de plus en plus élevé sur l'environnement à cause des volumes de production qui se calquent sur la hausse de la population mondiale. Pendant longtemps, les entreprises n'ont pas été chargées de verser de compensation pour cet impact. Finalement, l'idée du principe pollueur-payeur (PPP) est apparue en 1972 au sein de l'OCDE. C'est la première étape du processus de protection de l'environnement à grande échelle.*

*L'idée est de responsabiliser les entreprises, en leur faisant prendre en compte leur impact sur l'environnement dans leur coût de production. En pratique, le PPP fait une estimation du prix de la pollution, qu'il fait payer aux entreprises. Afin de respecter le principe de l'efficacité économique, les prix de la pollution reflètent l'ensemble des coûts de production. Le prix fixé fait en sorte de respecter une certaine équité entre les acteurs, afin de ne pas fausser le marché. En 1987, le PPP est reconnu officiellement par l'Union Européenne puis par l'ONU en 1992 à Rio.*

### Source :

1. Présenter le principe du pollueur payeur
2. En quoi permet-il d'inciter les entreprises à changer de comportements ?

### Document 7 :

*«Les parlementaires permettent à la France de faire un très grand pas sur le chemin de la transition écologique et solidaire, pour sortir notre société du tout jetable, lutter contre la surproduction, contre la surconsommation.»* C'est ainsi que la ministre de la Transition écologique et solidaire, Elisabeth Borne, et sa secrétaire d'Etat Brune Poirson ont salué l'adoption, vendredi en première lecture à l'Assemblée nationale, du projet de loi antigaspillage pour une économie circulaire. (...)

Et le texte renforce aussi la responsabilité élargie du producteur (REP), qui procède du principe pollueur-payeur. Depuis les années 90, l'Etat a déjà désigné 14 familles de produits pour lesquels les producteurs sont obligés de financer par avance la gestion des déchets (emballages, papiers, équipements électriques et électroniques, meubles, etc.).

Le projet de loi prévoit qu'en 2022, les producteurs de jouets, matériaux de construction, articles de sport, de bricolage, de jardinage ou de deux et trois-roues motorisés seront eux aussi soumis à cette REP. Même régime mais dès 2021 pour les «*produits du tabac équipés de filtres composés en tout ou partie de plastique*». A partir de 2024 seront concernés les «*gommes à mâcher synthétiques non biodégradables*», soit les chewing-gums, et les «*textiles sanitaires à usage unique, y compris les lingettes préimbibées pour usages corporels et domestiques*». En 2025, ce sera au tour des «*engins de pêche contenant du plastique*», c'est-à-dire les filets qui déciment nombre d'animaux marins.

Pour renforcer l'application de ce principe pollueur-payeur, l'une des mesures les plus importantes du texte sera la création d'un bonus-malus, sur le modèle de ce qui existe déjà pour les voitures. Un produit fera ainsi l'objet d'un bonus ou d'un malus selon qu'il répond ou non à des critères de performance environnementale (incorporation de matière recyclée, emploi de ressources renouvelables, durabilité, réparabilité, possibilités de réemploi, recyclabilité, présence de substances dangereuses...). La pénalité pourra représenter jusqu'à 20 % du prix de vente hors taxes. Le consommateur pourra donc enfin payer moins cher des produits plus verts et devra payer plus cher des biens polluants.

Source : Economie circulaire, un projet de loi qui tourne rond, par Coralie Schaub in Libération ,22 décembre 2019

3. Quels sont les 2 principes de la loi sur l'économie circulaire ?
4. En quoi est-elle applicable aux lingettes jetables ?

Document 7 :

A l'AFISE, l'association professionnelle des produits d'entretien, on minimise. « Il s'agit d'une simple transposition de la réglementation européenne », estime Virginie d'Enfert, la déléguée générale. Cette différence de vues entre ONG et producteurs augure de belles batailles en coulisse lors du passage de la loi d'économie circulaire.

« En attendant, les industriels ne sont pas restés les bras croisés » indique-t-elle. Ils ont pris collectivement l'engagement de ne plus produire de lingettes à jeter dans les toilettes, qui selon elle « créaient la confusion amenant les consommateurs à jeter d'autres lingettes dans les WC. » Les unes après les autres, les marques de lingettes jetables se mettent à afficher des cuvettes barrées. De même, elle promet que les producteurs communiqueront mieux sur le terme biodégradable « qui ne signifie pas que ces produits peuvent être jetés en pleine nature ».

Source : Lingettes jetables : vers un principe pollueur-payeur ,in [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr), le 31 mai 2019

5. En quoi la loi sur l'économie circulaire paraît-elle utile ?
6. Sera-t-elle suffisante ?

## Un exemple d'alternative :Des lingettes pour bébé lavable

Document 8 :

Beaucoup moins contraignantes que les couches lavables, les lingettes lavables sont plébiscitées par de nombreux parents: utilisées seules, avec un peu d'eau ou de liniment elles remplacent aisément tous les produits jetables. De quoi s'économiser pas mal de déchets, mais aussi de préserver la santé de bébé, puisque ces produits sont beaucoup plus neutres.

On les préférera évidemment en tissu bio. Quant à savoir quelle matière privilégier, tout dépendra de vos besoins et de vos exigences: le coton, le plus résistant pour un nettoyage en profondeur, adapté aux eaux micellaires ou hydrolats; le bambou, plus doux et parfait pour les produits à la texture riche, comme le lait ou le liniment; l'eucalyptus, réputé pour être le plus doux mais aussi le plus écologique (sa culture demande moins de place et d'eau que les précédentes, et nécessite peu de solvants à sa fabrication).

Source : Lingettes jetables, produits d'hygiène pour bébé, huffington post, le 31 mai 2019

7. Proposer une alternative aux lingettes jetables qui puissent inciter l'entreprise à se reconverter.

**Pour aller plus loin : Synthèse: en quoi l'absence d'interventions de l'Etat ne permet-elle pas d'assurer le bien-être social de la population ?**

Vous adopterez le plan suivant en reprenant les éléments des réponses aux questions :

**Paragraphe 1 – La production des entreprises génèrent des externalités (positives et négatives) ....**

**Paragraphe 2 – qui peuvent être compensées par les incitations qui poussent l'entreprise à prendre en compte l'avis des parties prenantes (consommateurs, associations, etc)**

**Paragraphe 3 – Mais des incitations qui sont insuffisantes pour transformer les comportements de l'entreprise car elles ne sont pas assez contraignantes**

**Paragraphe 4 – Donc dissuadent les entreprises de cesser d'adopter la stratégie du passager clandestin**

**Paragraphe 5 – et de se convertir à des modèles de production plus vertueux pour l'environnement**

**Conclusion : d'où la nécessité d'une intervention de l'Etat**